

La charte du WWOOFing

Les trois piliers du WWOOFing

1/ Des valeurs morales : la confiance, la tolérance et la générosité

2/ Les échanges entre l'hôte et le WWOOFer doivent se faire dans l'exclusion de tout lien de subordination. Ils se font dans le respect des valeurs morales

3/ L'accueil gracieux, gîte et couvert offerts, n'est soumis à aucune promesse d'une quelconque contrepartie. Il n'y a qu'une seule condition, à savoir que le WWOOFer doit exprimer le souhait sincère de vouloir découvrir la vie et le travail de son hôte. Et pour cela, bien sûr, il doit être capable physiquement, mentalement et intellectuellement de suivre l'hôte dans ses tâches quotidiennes

Les objectifs du WWOOFing

- Permettre à des non-initiés d'approcher, par la pratique, les domaines de l'agriculture biologique, de l'éco-construction...
- Découvrir des façons de vivre alternatives et écologiquement saines
- Faciliter l'échange culturel et transgénérationnel entre des personnes de différentes nationalités ou de différentes régions
- Favoriser le développement des transmissions de savoir-faire biologiques et écologiques
- Etendre la communication et la solidarité au sein du mouvement écologique et de l'agriculture biologique
- Etablir des contacts avec d'autres acteurs du mouvement biologique et écologique
- Etablir des liens durables entre les citadins et les ruraux
- Donner la possibilité aux citadins de vivre et de participer aux activités d'un lieu biologique



Le WWOOFer n'est pas un employé et n'a aucune obligation de rentabilité et/ou de subordination.

Son accueil doit être occasionnel et d'une durée limitée : il ne doit en aucun cas remplacer un salarié !

Si vous recherchez une personne de ce type : adressez-vous au Pôle Emploi.

L'implication de l'hôte

Être hôte, nécessite **une réelle implication** et une volonté de faire découvrir l'agriculture biologique et/ou son expérience de vie alternative.

Être hôte correspond à une envie de partage de savoir-faire (agriculture, jardinage biologique, permaculture, biodynamie et éco-construction), de vie saine au quotidien (et le plus souvent familiale) proche de la nature. Les hôtes offrent la possibilité d'apprendre les aspects de l'agriculture biologique, de la Biodynamie, de la permaculture, de l'éco-construction...

Et, en parallèle, l'hôte est encouragé à développer des activités avec d'autres structures que l'association WWOOF France afin de partager son activité avec le plus grand nombre.

Être hôte, c'est adhérer librement et de manière désintéressée à l'association.

Les 11 engagements de l'hôte

- 1 Garantir que sur son lieu d'accueil, la terre est cultivée biologiquement et/ou que sont employées des techniques écologiquement saines.
- 2 Maintenir le site et ses abords propres et accueillants.
- 3 Garantir des conditions d'accueil agréables et optimales.
- 4 Préparer l'arrivée du WWOOFer, en répondant à toute question sur les activités proposées, l'accueil, etc...
- 5 Répondre à tous les messages des WWOOFers même par la négative, le cas échéant.
- 6 Accepter les visites de membres de l'équipe de l'association WWOOF France élargi à d'autres membres invités à titre consultatif (Education Nationale, Administration, associations...).
- 7 Souscrire une assurance qui couvre les dommages pour lesquels l'hôte serait responsable dans le cadre du WWOOFing, sans toutefois prendre en charge la responsabilité civile des WWOOFers.
- 8 Accepter que WWOOF France statue, au cas par cas, et ne mentionne pas vos convictions religieuses, spirituelles... dans votre texte de présentation.
- 9 Contacter l'association WWOOF France pour remonter les problèmes éventuels afin de permettre une amélioration constante du réseau, mais aussi pour émettre un retour sur les points positifs du programme et son évolution.
- 10 S'assurer que les visiteurs sont bien membres adhérents de l'association WWOOF France par le biais de leur espace personnel dédié sur Internet.
- 11 Trouver des appuis pédagogiques afin de faciliter et compléter les connaissances du WWOOFer en matière d'agriculture, jardinage biologique, permaculture, biodynamie et éco-construction). Ce dernier point sans promettre un programme d'apprentissage ni un niveau de compétence, mais simplement pour être disponible et montrer ce que l'on croit être le bon geste pour préserver notre planète.

**Le WWOOFing n'est pas un moyen de voyager à petit prix.
Si vous recherchez ce type d'organisation, il existe des organisations
comme « couchsurfing » ou « HelpX ».**

L'implication du WWOOFer

Être WWOOFer, c'est découvrir **avec motivation et implication** la pratique de l'agriculture, jardinage biologique ou biodynamique, la permaculture et l'éco construction. C'est aussi la soutenir et l'encourager en partageant avec d'autres son expérience.

Être WWOOFer est un engagement personnel qui s'inscrit au sein d'une démarche collective visant à protéger l'environnement dans un contexte de proximité à l'échelle nationale et internationale, pour aider au développement de l'agriculture biologique et l'éco-construction.

Être WWOOFer, c'est participer à une vie de famille simple, écologique et proche de la nature.

Être WWOOFer, c'est adhérer librement et de manière désintéressée à l'association.

Les 11 engagements du WWOOFer

- 1** Certifier avoir au moins 18 ans. Il n'y a pas de limite d'âge.
- 2** Avoir un réel intérêt à se familiariser avec le monde de l'agriculture biologique, la vie à la ferme ou à la campagne.
- 3** Proposer une action libre et bénévole sur sa participation aux diverses activités durant son séjour.
- 4** Participer à la vie de la ferme (suivant les conditions préalablement définies avec l'hôte) sans obligation de performance ni de productivité lors de sa participation.
- 5** Respecter les lieux et les personnes qui l'accueillent.
- 6** S'engager à ne contacter qu'un maximum de 5 hôtes à la fois et à répondre à toute correspondance des membres adhérents ou de l'équipe de WWOOF France. Si pour une quelconque raison, les termes d'engagement entre le WWOOFer et l'hôte venaient à être modifiés, chaque partie doit en avvertir l'autre dans les plus brefs délais et s'en expliquer.
- 7** S'engager à ne pas reproduire la liste des hôtes, à ne pas divulguer les informations personnelles de cette liste et à ne les utiliser uniquement dans le cadre du WWOOFing.
- 8** Le WWOOFer, lors de son séjour, ne perçoit aucune rémunération.
- 9** Le WWOOFer est libre de la durée du séjour ainsi que de ses allées et venues et de son rythme de vie (en accord avec l'hôte).
- 10** Si sur place le WWOOFer constate que les conditions d'accueil et d'activités ne sont pas conformes à ce qui avait été défini avec l'hôte, il est tenu d'en informer l'association. WWOOF France compte sur le retour d'expérience de ses adhérents pour améliorer son réseau mais le WWOOFer est tout autant invité à émettre un retour sur les points positifs du programme et son évolution.
- 11** Souscrire une assurance qui couvre les dommages pour lesquels il serait responsable ; si le WWOOFer ne possède pas d'assurance, ou s'il le souhaite, il peut alors se renseigner auprès de l'assurance OVEuropa : www.oveuropa.com qui couvre les WWOOFers lors d'activités liées au WWOOFing. (C'est une structure totalement indépendante de l'association mais créée en partenariat WWOOF Italie). D'autre part, il doit aussi avoir une assurance santé personnelle qui couvre toute maladie, accident ainsi que leurs conséquences directes ou indirectes pouvant survenir pendant son séjour.